

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

MENSUEL

Vol. V.

MONTREAL 1er MARS 1893.

No 1.

AVIS

Nous prions ceux de nos abonnés qui nous envoient un changement ou une rectification d'adresse de joindre à leur demande LA DERNIÈRE BANDE du journal. Les personnes qui nous font des envois d'argent, des commandes de livres ou des communications quelconques sont également priées d'y joindre leur adresse très-exacte, afin de prévenir toute erreur.

Afin d'éviter tout retard dans l'expédition des commandes, nous prions instamment nos clients de vouloir bien nous en faire tenir d'avance le montant, parce que nous ne pouvons pas ouvrir de comptes, ni pour les annonces ni pour la librairie.

Nous n'expédions pas par *express* contre remboursement (C. O. D.) comme nous le demandait un client de Toronto.

Des mandats (*money orders*), délivrés par les bureaux de poste ne doivent pas être conservés comme reçus, mais ils doivent nous être envoyés, accompagnés de la facture ou du nom de l'expédition, pour que nous puissions toucher le montant. Nous prions nos abonnés de faire enregistrer toute lettre contenant de l'argent, seul cas où nous sommes responsables des pertes. Adressez simplement : LE STÉNOGRAPHE CANADIEN, Montréal, Canada.

Le STÉNOGRAPHE CANADIEN commence aujourd'hui sa cinquième année.

Nous serions très heureux d'avoir dans chaque collège et couvent de la province de Québec un correspondant qui voudrait bien nous tenir au courant des événements sténographiques tant soit peu importants, survenus dans sa localité. Nous nous ferions un plaisir de corriger ou même de refaire au besoin, les nouvelles, rapports, etc., qu'on aura l'obligeance de nous faire parvenir.

BONS MOTS.

M. Paul Dalloz, directeur du *Moniteur Universel* de Paris, écrivait à M. Richardet :

« Si mon temps n'appartenait un peu plus, je me ferais, même à mon âge, votre élève. On devrait rendre la sténographie obligatoire dans tous les collèges ; mais on songe à tant de choses inutiles qu'on néglige les indispensables. »

Les juges, les avocats, les médecins, les notaires, etc., etc., sont de l'avis du STÉNOGRAPHE CANADIEN que le gouvernement devrait faire enseigner la sténographie dans toutes les écoles, même la rendre obligatoire ; si le programme d'enseignement est déjà trop surchargé, on devrait supprimer une matière en faveur de cet art.

NOUVELLES STÉNOGRAPHIQUES.

On annonce la prochaine apparition à Lille (Nord), de l'*Etoile Sténographique de France*.

M. l'abbé Duploy, nous adresse une méthode de sténographie appliquée à la langue portugaise. Nous l'en remercions.

Nos confrères de France annoncent que l'*Eclair Sténographique* doit renaître de ses cendres.

Mlle Cora M. Alexander d'Indianapolis, a été nommée sténographe et clavigraphie pour la chambre des représentants de cet Etat.

M. Gosselin, de Ver, a publié dans le *Gravillars* un article intitulé : *L'écriture de l'avenir*, où les avantages de la sténographie sont parfaitement exposés.

Un sténographe français Jules Desaxe, qui demeure à New-York depuis trente ans est atteint de nostalgie. Desaxe qui est à l'emploi d'une maison importante de cette ville, reçoit \$2.000 par an.